

13 mai 2021

Davies nommé de nouveau Cabinet de l'année en droit de la concurrence à la remise de prix 2021 de Benchmark Litigation Canada

Connus pour les succès qu'ils obtiennent dans les litiges aux enjeux élevés, les avocats plaidants de Davies ont été récompensés pour leurs compétences exceptionnelles en plaidoirie le 12 mai 2021. À l'occasion de la remise de prix 2021 de Benchmark Litigation Canada, la distinction de Cabinet de l'année en droit de la concurrence leur a été décernée pour la deuxième année de suite.

À l'intérieur et à l'extérieur de la salle d'audience, nos spécialistes en litige obtiennent des résultats positifs pour nos clients en privilégiant une approche audacieuse et innovante.

Toujours en première ligne des litiges en droit de la concurrence les plus complexes au Canada, l'équipe représente actuellement Apotex Inc. et des entités liées, visées par une action collective de plusieurs milliards de dollars pour comportement anticoncurrentiel prétendu en lien avec la vente de médicaments génériques, ainsi que SK Hynix Inc. et des entités liées, visées par plusieurs actions collectives pour comportement anticoncurrentiel prétendu en rapport avec la vente de puces de mémoire vive dynamique. Nous avons également défendu Denso Corporation et des entités liées, visées par plus de 20 actions collectives dans l'ensemble du Canada pour truquage d'offres et fixation de prix prétendus en lien avec la vente de nombreux types de pièces automobiles – l'enquête antitrust la plus vaste de l'histoire du pays.

Les prix de Benchmark Litigation Canada sont décernés aux cabinets et aux avocats plaidants dont la performance a été exceptionnelle, à l'issue de recherches exhaustives et d'entretiens avec des avocats plaidants et leurs clients.